

Mobilisés pour l'hôpital de demain :

Depuis quelques mois l'hôpital de Dinan est sujet à préoccupations et cette préoccupation inquiète de nombreux élus du pays de DINAN.

Pour rappel une réunion a eu lieu en Septembre à l'agglomération avec les acteurs comme l'ARS, la direction de l'hôpital, Monsieur le député BERVILLE ainsi que Monsieur le maire de Dinan, président du conseil de surveillance de l'hôpital de Dinan afin de présenter les actions mises en place depuis une année à l'hôpital René Pleven.

La crainte de la fermeture de certains services de l'hôpital dont notamment la maternité est problématique pour la population du pays de Dinan et de ses alentours. La commune du QUIOU avait d'ailleurs à l'époque apporté son soutien à celles et ceux responsables de l'hôpital de Dinan afin de trouver une solution pérenne au maintien de la maternité .

Lors de cette réunion, il était rappelé la difficulté de recruter des obstétriciens gynécologues et qu'il devait y avoir une seule priorité, l'accueil et la sécurité médicale des femmes venant accoucher.

Monsieur le Maire rappelle que le problème de la médecine ne date pas d'aujourd'hui et que les soucis rencontrés par l'hôpital de Dinan restent l'addition des politiques menées durant des années par plusieurs gouvernements successifs et de toutes sensibilités politiques.

Le numerus clausus est depuis plusieurs années très restreint, ce qui empêche la formation de jeunes médecins généralistes ou hospitaliers.

C'est pourquoi il est important que le président du conseil de surveillance de l'hôpital vienne au devant du conseil municipal du QUIOU, sans aucune considération politique mais au contraire parler de l'avenir de notre service de santé au service de notre population toute entière.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Didier Lechien.

Tout d'abord en tant que Président du conseil de surveillance de l'hôpital, Didier Lechien rappelle qu'il ne participe pas aux orientations stratégiques et opérationnelles de l'hôpital.

1) -Les difficultés de la maternité

Il fait part au Conseil Municipal des difficultés de la maternité : en 2019, il y avait un déficit de médecins anesthésistes, il a fallu suspendre les accouchements pour la sécurité des patientes. Il rappelle également que l'ancienne direction avait une responsabilité car cela n'avait pas été anticipé.

Autre difficulté, le nombre de gynécologues obstétriciens, un seul responsable de services et le besoin de faire appel aux intérimaires.

Force de constater qu'il y a eu un accident en mai 2020 qui a causé le décès d'une maman, et suite à cet accident, toute l'équipe médicale en place (médecins, auxiliaires de puéricultures, sages-femmes...) a demandé la suspension des accouchements, ce n'était donc pas une demande de l'ARS (Agence Régionale de Santé) mais bien une demande du personnel tout entier. Voici la réalité de cette fermeture, qui a fait suite à différents accidents.

Bien entendu, des candidats ont été reçus pour pallier au manque de personnel, mais ils ne veulent plus assurer les gardes.

Des délibérations ont été prises en 2019 pour maintenir cette maternité avec des intérimaires, mais des questions se posent suite au décès de cette maman, une enquête est

toujours en cours côté médical et il ajoute qu'une procédure judiciaire est en cours également.

2) - Une structure en déficit d'accouchements

50% des femmes du pays de Dinan, n'accouchaient pas à l'hôpital de Dinan, des chiffres en baisse depuis quelques années, l'hôpital est passé de 600-700 naissances par an à 480 ces deux dernières années.

3) - Création d'un centre périnatale de proximité

Ce centre est à destination des futures mamans et jeunes mamans pour un suivi avant et après l'accouchement, un service de pédiatrie également et un service de pédopsychiatrie.

La question se pose pour que les accouchements reprennent mais avec quels moyens ?

Il faut assurer une qualité de prise en charge et de sécurité.

Le Constat de ce manque de moyens peut-être développé en 3 points :

a) La tarification à l'activité

Celle-ci est une catastrophe et creuse le déficit des petits hôpitaux (6 millions d'euros à Dinan), avec une population vieillissante présentant des multi-pathologies.

b) Le numerus clausus

Une réduction des médecins formés, les hôpitaux se retrouvent donc en concurrence, les médecins peuvent choisir l'hôpital où ils souhaitent travailler, une vraie difficulté à gérer également.

Exemple : un service de réanimation doit compter 9 médecins, c'est un travail en équipe, il faut plusieurs spécialistes qui se réunissent : neurologues, pneumologues... ; et cela pour des échanges pluridisciplinaires.

4) Une médecine de plus en plus technique

Depuis 40 ans, l'Etat n'a pas investi, au contraire des réductions budgétaires ont été mises en place avec des fermetures de lits....

La médecine évolue et a donc besoin d'outils techniques et technologiques.

D'où la création du GHT (Groupement Hospitalier Territoire) avec Saint Malo et Cancale, qui a été le premier en France. Il y avait alors une obligation légale d'organisation des moyens en terme de santé. Sans ce GHT, il y a des services qui ne fonctionneraient plus aujourd'hui.

Depuis 2-3 ans cela fonctionne mieux.

Il faut savoir qu'à Saint Malo par exemple, il y a également un manque de gynécologues.

Une réflexion est donc en cours sur la réorganisation de l'offre de santé sur le territoire.

Tous les habitants doivent disposer d'une meilleure offre de soin.

Plusieurs hypothèses :

- Construction d'un hôpital unique entre Dinan et Saint Malo : très coûteux et très éloigné pour couvrir tout le territoire
-

- Saint Malo / Dinan : continuer le fonctionnement des services tels qu'ils sont, avec le risque de fermetures de lits, des coûts importants avec des intérimaires
-
- Mutualiser les plateaux techniques : les médecins travaillent sur ce modèle

Il faut également que l'hôpital soit ouvert vers la médecine de ville.

La relation entre l'hôpital et la polyclinique est à revoir également, la polyclinique assure toutes les chirurgies. Il reste des difficultés certes, mais il y a des services qui fonctionnent bien, le service de médecine interne considéré comme l'un des meilleurs sur le territoire.

Didier LECHIEN ajoute que des investissements sont prévus : 800 000€ de matériel médical, un nouvel IRM, nouveau scanner. De nouveaux médecins arrivent, il y a quelques années 850 agents et aujourd'hui 1 200 agents, ce qui montre le dynamisme de l'hôpital.

Celui-ci doit s'adapter aux évolutions de la médecine et aux attentes de la population. En effet, il y a une judiciaireisation de l'acte de santé, au moindre problème cela se termine au tribunal.

5) Dans la perspective de plateaux techniques ?

Monsieur le Maire ajoute de Dinan que c'est pour cela qu'il y a besoin de plateaux techniques.

L'Etat est prêt à investir 400 millions d'euros. Le siège serait à Dinan, un regroupement des écoles d'infirmières pourrait être à l'étude, ainsi que des pôles techniques centralisés entre Dinan et Saint Malo. Il s'agit de remobiliser les équipes en place car le manque de perspective n'est pas forcément motivant pour eux. Une lettre de cadrage vient d'être signée cette semaine.

A la suite, Arnaud CARRÉ ouvre le débat aux Conseillers Municipaux, plusieurs conseillers interviennent, un débat riche pour une seule cause, réfléchir à créer une nouvelle structure et ainsi participer à une meilleure offre de médecine sur le pays de DINAN, il nous appartient de rester solidaire, de soutenir le personnel médical qui apporte le soin au quotidien à l'hôpital et ailleurs et surtout ne pas opposer les territoires de DINAN et SAINT-MALO.

